

Problème achat appartement

Par **TiphanyT**, le **24/06/2015** à **23:14**

Bonjour,

J'ai eu plusieurs problèmes dans l'achat de mon appartement.

Je devais initialement signer au 18 Mai 2015, hors, le syndicat de co-propriété a tarder à transmettre certain papier ce qui a repousser la date au 23 Juin 2015. Puis je demander des indemnités pour cela ?

Je suis aller voir l'appartement le 23 juin au matin avant la signature et j'ai découvert que les locataires de la vendresse étaient toujours dans les lieux avec leurs meubles, j'ai donc annuler la signature et elle a etait décaler au 29 Juin 2015.

Lors de la signature de la promesse de vente on m'a remis un document fournie par un huissier indiquant que les lieux serai libre (de personne et de meuble) au 15 Mai 2015 hors personne (ni la vendeuse ni l'agence ne c'est assurer de cela). Ma seconde question est donc que puis-je demander le 29 juin comme dédommagement pour cela étant donner que ils n'ont pas respecter ce qui avait etait indiquer lors de la promesse de vente. Je compte demander à la vendeuse un remboursement de l'assurance habitation que je paie depuis Mai mais puis je demander plus ?

Merci